



## Prestation déménagement non honorée

Par **fantomette86**, le **01/12/2015** à **13:23**

bonjour,

j'ai fait appel à une entreprise de déménagement début septembre J'ai demandé une prestation "classe standard" mais celle-ci n'a pas été honorée en sa totalité, c'est à dire qu'à l'arrivée, les déménageurs sont partis sans déballer mes affaires et sans ranger tous les vêtements à leur place. En plus, à l'ouverture des cartons non ouverts et rangés par ces derniers, il y avait pas mal de casse.

Je l'ai bien entendu signaler, fait une réclamation avec une demande de remboursement des objets cassés ainsi que la prestation non honorée, j'ai payé les 3/4 de mon déménagement. Depuis, j'ai reçu une lettre de leur assurance me demandant encore des justificatifs et le montant des dégâts et le déménageur me réclame de régler le reste du déménagement avec menace de frais de justice. J'ai répondu que je voulais bien payer le solde mais pas en prestation classe standard.

merci de bien vouloir m'aider pour la suite

Par **morobar**, le **01/12/2015** à **19:04**

Bonjour,

La qualification que vous indiquez est une dénomination "marketing" propre à l'entreprise qui vous a déménagé.

Ce qui importe est le devis et la description des prestations prévues.

Ce qui importe est la signature ainsi que les remarques éventuelles portées sur la lettre de voiture à la fin des opérations.